

Avec la pandémie, les Suisses sont plus nombreux à imaginer coucher les Eglises sur leurs testaments. De quoi donner envie aux institutions de partir en campagne. Tour d'horizon en Suisse romande

Léguer aux Eglises, pourquoi pas?

MARIE DESTRAZ, PROTESTINFO

Dons ▶ «Une bonne surprise», c'est ainsi que sont reçus les legs dans les Eglises réformées de Suisse romande. Et pour cause, les legs ne sont pas légion. Pourtant, la surprise pourrait bien devenir une habitude à l'avenir. Avec la pandémie, 11% des Suisses qui ont déjà rédigé leur testament se disent prêts à y coucher les institutions religieuses, contre 4% l'an passé, révèle un récent sondage de l'institut Demoscope réalisé pour l'Alliance pour le bien commun. Une nouvelle tendance que les principales intéressées ne ressentent pas encore. A raison: le legs n'est pas un don comme les autres. Mais l'attribution post mortem, par voie de testament, de tout ou partie de la fortune ou du patrimoine à une personne extérieure aux héritiers.

Donner pour le bien commun

A la différence du don ponctuel ou récurrent en faveur d'une cause qui nous est chère, le legs, lui, est unique, fruit, le plus souvent, d'une mûre réflexion quand vient le moment de «mettre ses affaires en ordre». En temps de pandémie, le temps du bilan personnel pourrait profiter aux institutions religieuses. «Notre société a beau se séculariser, la quête de sens y est de plus en plus importante. La crise que nous traversons, nous a fait prendre conscience de notre fragilité, nous menant à plus d'humilité, et peut-être de notre responsabilité sociale», note Laetitia Gill, directrice exécutive du Centre de philanthropie de l'université de Genève.

L'étiquette religieuse d'une organisation pèserait donc moins lourd que son action so-



Dans les Eglises réformées romandes, les legs restent rares et imprévisibles, mais constituent chaque fois une opportunité pour les bénéficiaires.

KEYSTONE

ciale chez les donateurs. «Dans le domaine de la philanthropie, nous observons que cette volonté de donner du sens s'exprime par le don volontaire (financier, matériel, ou en temps) au profit du bien commun», ajoute la directrice exécutive. Selon le sondage de l'institut Demoscope en tout cas, 40%

des personnes interrogées souhaitent que les organisations à but non lucratif soient plus actives localement, une fois la pandémie passée. L'action sociale (40% contre 23% en 2019) tient le haut du panier des intentions de don testamentaire, talonnée par l'écologie. Quant à la culture et aux institutions

religieuses, elles connaissent un net essor depuis la première vague. «Les Eglises réalisent un travail de terrain et de proximité précieux et indispensable», observe encore Laetitia Gill.

Les rares recherches de fonds

Le terrain paraît ainsi plus fertile que jamais pour que les Eglises se rappellent au bon souvenir des Helvètes. En Suisse romande, pourtant, une seule institution a déjà sauté le pas. En 2016, l'Eglise réformée neuchâteloise a mis sur pied une campagne publique invitant les gens à ne pas l'oublier sur leur testament. Deux ans plus tard, la légère hausse des legs reste difficile à attribuer à cette initiative, qui avait créé la surprise. Sur les rives du Léman, l'Eglise protestante de Genève (EPG) était bien partie pour faire de même à la mi-mars. Mais c'était compter sans l'arrivée de la pandémie, qui a poussé l'institution à la reporter.

Dans les Eglises réformées romandes, les legs restent donc rares et imprévisibles, mais constituent chaque fois une opportunité pour les bénéficiaires. «Nous avons reçu notre tout premier legs d'un montant de 700 000 francs l'année passée de la part d'une paroissienne. Un beau cadeau tombé du ciel!» explique Sylvie Fracheboud, présidente du conseil de paroisse de Monthey, de l'Eglise réformée évangélique du Valais. Selon la volonté de la donatrice, le legs est destiné à la pérennité des activités de la pa-

roisse. «Une partie de l'argent a permis de terminer la rénovation de la cure et à échéance de rembourser les hypothèques. Il reste une réserve pour les activités à venir. Il y avait aussi des parts dans une coopérative, que nous avons gardées», précise la présidente.

Dans le canton de Fribourg, la paroisse réformée de Môtier-Vully a également pu entamer la réfection de bâtiments, investir dans ses œuvres sociales et les services musicaux des cultes, grâce au patrimoine légué par trois sœurs paroissiennes en 2001. «Cette surprise a été une aubaine dans une période de rénovation importante, qui nous a permis d'envisager les travaux sereinement», avoue la présidente du conseil de paroisse, Brigitte Hirschi Lizzola. Des bols d'air qui peuvent aussi amener une dose de complexité: «On nous a légué un bien immobilier d'une valeur d'environ 250 000 francs en 2018. Face aux nombreux travaux nécessaires, nous l'avons vendu pour réaliser un nouvel achat immobilier. Un investissement sur le long terme pour les activités de la paroisse», détaille Delphine Dütschler, la présidente du conseil de paroisse de Sierre.

«Pour augmenter ce type de don, il faudrait dégager des forces de travail, engager des personnes qui travaillent uniquement sur ces questions. Il serait aussi important d'avoir un contact personnel avec les gens, leur expliquer notre action sociale, ainsi ils seront plus motivés à l'idée de faire des dons», explique Jacques Péter. Par le passé, l'EREN contactait les personnes qui mettaient fin à leur contribution ecclésiastique, facultative dans le canton de Neuchâtel, avec l'idée d'en comprendre les raisons, mais la démarche très délicate a diminué par manque de force.

Plus que l'idée de partir en campagne, c'est l'importance de la relation tissée avec le donateur de son vivant, dont les interlocuteurs font mention. «Les legs, tout comme leur montant, sont fréquemment en lien avec des relations interpersonnelles de longues dates, empreintes d'une grande confiance», remarque Carole Delamuraz. Même constat du côté des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, où les legs se font plutôt aux paroisses qu'au siège cantonal de l'institution. «S'il y a une forte identification locale, on peut s'attendre à plus de legs», imagine Bertand Baumann, responsable de la communication.

Face à une culture du don aujourd'hui plus volatile et volontaire, la culture du lien serait l'option à privilégier. Sans compter qu'avec une population vieillissante, de nombreux legs arriveront à échéance ces prochaines années. 1

800 000 francs. «Sans ce dernier, les legs et dons constituent annuellement 2 à 3% [soit entre 200 000 et 300 000 francs] des recettes, un chiffre relativement stable», précise Jacques Péter, membre du Conseil synodal (exécutif) chargé des finances. Pour l'EPG, qui contrairement à ses consœurs ne vit que de dons, les legs représentaient 5,35% des recettes en 2019. «Avant, il y avait nettement plus de legs très importants. Ils sont aujourd'hui plus occasionnels, mais tout aussi essentiels. Ils signifient que, quelle que soit leur condition, les gens souhaitent soutenir leur Eglise. Nous y tenons beaucoup et sommes très reconnaissants», explique Eléonore Maystre Goldschmid, responsable legs et successions de l'EPG.

Avec la campagne initialement prévue pour le printemps passé, l'objectif était de «permettre à la fois de sensibiliser les personnes à penser à l'après, à réfléchir en amont pour que leurs volontés puissent être réalisées sereinement après leur mort», ajoute la responsable. D'autant que dans la Cité de Calvin comme chez toutes les Eglises réformées romandes, rares sont les légataires qui préviennent de leurs intentions. «Ce que nous regrettons, car cela nous permettrait d'établir un lien avec la personne de son vivant», avoue Eléonore Maystre Goldschmid.

Démarche très délicate

«Pour augmenter ce type de don, il faudrait dégager des forces de travail, engager des personnes qui travaillent uniquement sur ces questions. Il serait aussi important d'avoir un contact personnel avec les gens, leur expliquer notre action sociale, ainsi ils seront plus motivés à l'idée de faire des dons», explique Jacques Péter. Par le passé, l'EREN contactait les personnes qui mettaient fin à leur contribution ecclésiastique, facultative dans le canton de Neuchâtel, avec l'idée d'en comprendre les raisons, mais la démarche très délicate a diminué par manque de force.

Plus que l'idée de partir en campagne, c'est l'importance de la relation tissée avec le donateur de son vivant, dont les interlocuteurs font mention. «Les legs, tout comme leur montant, sont fréquemment en lien avec des relations interpersonnelles de longues dates, empreintes d'une grande confiance», remarque Carole Delamuraz. Même constat du côté des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, où les legs se font plutôt aux paroisses qu'au siège cantonal de l'institution. «S'il y a une forte identification locale, on peut s'attendre à plus de legs», imagine Bertand Baumann, responsable de la communication.

Face à une culture du don aujourd'hui plus volatile et volontaire, la culture du lien serait l'option à privilégier. Sans compter qu'avec une population vieillissante, de nombreux legs arriveront à échéance ces prochaines années. 1

PUBLICITÉ

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGÉ

VILLE DE GENÈVE

LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

INSPECTEURS OU INSPECTRICES TECHNIQUES au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM)

MÉDIATEUR CULTUREL OU MÉDIATRICE CULTURELLE à 60% à la Bibliothèque de Genève (BGE)

CHEF OU CHEFFE POUR L'UNITÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS au Service Voirie – Ville propre (VVP)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.